

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 5
		Révision nr : 2
		Date : 25 / 10 / 2010
		Remplace la fiche : 13 / 3 / 2007
(+/-) Linalol		L-F-T-N

Attention



1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Ref. n° : 105 194
 Nom commercial : (+/-) Linalol.
 Identification de la société : JEULIN SA
 T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99
 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900
 27019 EVREUX France
 e-mail : support@jeulin.fr
 N° de téléphone en cas d'urgence : 01 45 42 59 59
 Usage : Usage laboratoire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE : Xi; R36/37/38

Système Général Harmonisé de Classification et d'Etiquetage des Produits Chimiques (SGH)

Classe de danger et code de catégorie

- **Dangers pour la santé** : Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
 Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)

Etiquetage

- **Pictogramme(s) de danger**



- **Mention d'avertissement** : Attention
- **Mention de danger** : H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
 H315 : Provoque une irritation cutanée.
 H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
- **Conseils de prudence**
 - **Généraux** : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - **Prévention** : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
 - **Intervention** : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France
 e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 / 5
		Révision nr : 2
		Date : 25 / 10 / 2010
		Remplace la fiche : 13 / 3 / 2007
(+/-) Linalol		L-F-T-N

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	Classification
(+/-) Linalol	: 100 env. %	78-70-6	201-134-4	-----	Xi; R36/37/38 Eye irrit. 2 (H319) Skin irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H335)

4. PREMIERS SECOURS

- **Inhalation** : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- **Contact avec la peau** : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- **Ingestion** : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Prévention** : Conserver à l'abri de la chaleur.
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de : Agents oxydants. Comburant.
- Moyens d'extinction**
- **Adéquats** : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Eau. Poudre. Dioxyde de carbone. Mousse.
- Risques particuliers** : Combustible. En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
La décomposition thermique génère : Monoxyde de carbone.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.
- Procédures spéciales** : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Mesures techniques** : Evacuer et restreindre l'accès.
- Précautions individuelles** : **Ne pas respirer les vapeurs.**
Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (ex: Vermiculite JEULIN réf. 150 039, absorbant pour liquides JEULIN réf. 150 027).
Rincer/diluer le résidu à l'eau.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

JEULIN SA

T: 02 32 29 40 50 - F: 02 32 29 43 99 Z.I. N°1 - NETREVILLE BP1900 27019 EVREUX France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : 01 45 42 59 59

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 5
		Révision nr : 2
		Date : 25 / 10 / 2010
		Remplace la fiche : 13 / 3 / 2007
(+/-) Linalol		L-F-T-N

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.
- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Conserver à l'abri des sources d'ignition.
- Conserver à l'écart de :**
- Agents oxydants.
 - Comburant.
 - Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
 - Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
 - **Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
 - **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
 - **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
 - **Autres** : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Nom chimique** : (+/-) Linalol ; 3,7-diméthyl-octa-1,6-dien-3-ol.
- Etat physique** : Liquide.
- Couleur** : Incolore.
- Odeur** : Aromatique.
- pH** : (25 °C) : 4,5 (1,45 g/L H₂O).
- Poids moléculaire** : 154,25
- Point de fusion [°C]** : > 200 °C (décomposition thermique).
- T° d'ébullition initiale [°C]** : (960 hPa) : 194-197
- Densité** : (20 °C) : 0,86
- Pression de vapeur [hPa]** : (20 °C) : 0,1 hPa
(50 °C) : 2 hPa
- Point d'éclair [°C]** : 79
- Temp. d'autoinflammation [°C]** : 235
- Limites d'explosivité**
- Limites d'explosivité inférieures [%]** : 0,9

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 5
		Révision nr : 2
		Date : 25 / 10 / 2010
		Remplace la fiche : 13 / 3 / 2007
(+/-) Linalol		L-F-T-N

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Limites d'explosivité supérieures [%] : 5,2
 Log P octanol / eau à 20°C : (25 °C) : 3,145

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Matières à éviter : Agents oxydants forts (Peroxydes, chromates, dichromates, chlorates, perchlorates, permanganates, nitrates, acide nitrique concentré, acide sulfurique concentré...)
 Acides forts.

Polymerisation dangereuse : Ne se produira pas.

Propriétés dangereuses : Combustible.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

- Inhalation : Peut être nocif par inhalation. Irritant pour les voies respiratoires.
- Cutanée : Peut être nocif en cas d'absorption cutanée. Irritant pour la peau.
- Oculaire : Irritant pour les yeux.
- Ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
- Autre : D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 2790 mg/kg

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : 5610 mg/kg

Toxicité chronique

- Autre : Le produit ne semble pas présenter de risque chronique.

Effets mutagènes

- Ames test : Les tests mutagéniques sont négatifs.
- E. Coli test : Les tests mutagéniques sont négatifs.

Autres informations toxicologiques : A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques : Eviter le rejet dans l'environnement.
 Toxicité pour les bactéries : Ps. Putida CE50 : 1000 mg/L/30 min.
 Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna : CE50 : 20 mg/L/48h.
 Toxicité pour les poissons : Leuciscus idus CL50 : 22 mg/L/48h

DCO : 2810 mg/g.

Potentiel de bio-accumulation : log P(o/w) = 1- 3 : Pas de bioaccumulation remarquable à prévoir.

Informations sur l'élimination : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Biodégradation [%] : Aerobie : 60-70 %/28 j.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 / 5
		Révision nr : 2
		Date : 25 / 10 / 2010
		Remplace la fiche : 13 / 3 / 2007
(+/-) Linalol		L-F-T-N

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Elimination des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Ne pas réutiliser les containers vides.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale : Non réglementé.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Autres : Aucun(e).

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrase(s) R : R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document